

INFORMATIONS SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE 2025-2026

FONCTIONNEMENT :

Le service de restauration fonctionne avec un **système de gestion informatisée : tous les élèves qui prennent des repas, même un seul dans l'année, doivent posséder un badge** à code barre numéroté. Ce badge ouvre un compte personnel à chaque élève et lui permet l'accès à la salle de restaurant s'il est approvisionné.

Le badge est obligatoire car il permet l'accès à l'établissement et à la restauration dès septembre 2025. Ce badge sera renouvelé chaque année et le coût sera inclus dans la facturation annuelle.

Il y a 2 points de restauration principaux :

- 1) Une **restauration traditionnelle** au prix de **7€10** : le **SELF** – service **ouvert à tous les élèves en priorité aux collégiens**. Le repas est constitué d'une entrée, d'un plat chaud garni, d'un laitage et d'un dessert. L'accompagnement du plat est servi à volonté à la demande.
- 2) Une **restauration rapide** au prix de **7€** : **ouverte exclusivement aux lycéens** selon le planning. Cette restauration comporte deux lieux de distribution :
 - 1 - la **CAFETERIA** qui propose **une formule « Equilibre & Co »** sans boisson sucrée :
 - * **Booster** (quiche, pizza, panini, sandwiches chauds + salade ou frites + laitage ou fruit).
 - 2- le **FOOD'EMILIE** qui propose **trois formules (au choix)**:
 - * **Formule Plat du Jour** (féculent + protéines) = 1 Box plat du jour + 1 yaourt + 1 gâteau ou 1 fruit
 - * **Formule GO** = 1 sandwich froid + 1 chips + 1 yaourt + 1 dessert au choix ou 1 fruit frais
 - * **Formule GREEN** = 1 salade complète (féculent + protéines) + 1 yaourt + 1 pâtisserie + 1 fruit

Attention : pour accéder aux espaces de restauration rapide, l'élève **doit obligatoirement avoir son badge et du crédit sur son compte** ; aucune intervention manuelle n'étant possible. Ces espaces sont fermés le mercredi et courant juin. En fonction de certains événements, le chef d'Etablissement se réserve le droit, ponctuellement, de ne pas ouvrir ces deux espaces.

Les restaurants sont ouverts de 11H20 à 13H45.

Le mercredi, les repas seront servis uniquement au SELF - service au prix de 7€ pour tous les élèves.

Les élèves qui choisissent l'option « Externe » et qui souhaitent déjeuner, seront facturés 7€80 le repas (tarif unique).

Pour les Apprentis, le tarif du repas s'élève à 4€10.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES:

- **D'une année sur l'autre, les soldes sont conservés. Les comptes doivent être approvisionnés pour la rentrée.**

Il est important que tous les badges des anciens et des nouveaux élèves soient crédités **d'un minimum de 10 repas soit 71€ avant la rentrée.**

- **Les badges des élèves seront distribués à partir du 1^{er} septembre 2025, selon leur date de rentrée (remis uniquement aux élèves ayant fait la photo au sein de l'établissement)**

Paiement des Repas avant le 4 septembre : les modes de paiement par **Chèque** ou **Espèces** se feront lors de la permanence assurée par Mme ELLENG (bureau 13, bât A)

les 1^{er} - 2 et 3 septembre de 15h à 17h30.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez utiliser le service de paiement en ligne sur ECOLE DIRECTE.

Le règlement des repas à partir du 4 septembre 2025 s'effectuera :

- Par **CB** sur **ECOLE DIRECTE**, service paiement en ligne.
- Par **Chèque**, libellé au nom de **OGGS EMILIE DE RODAT** portant **OBLIGATOIREMENT** au dos le **NOM, LE PRENOM ET LE NIVEAU DE LA CLASSE DE L'ELEVE**, à déposer **SANS ENVELOPPE** dans la boîte aux lettres devant le bureau 13.
- En **Espèces** à déposer obligatoirement auprès de Mme ELLENG, bureau 13 aux récréations de 9h55 et de 15h50, en présence de l'élève.
AUCUNE SOMME EN LIQUIDE NE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LA BOITE AUX LETTRES.